

Présentation et objectifs du R.P.V.O. :

- Le Réseau Périnatal du Val d'Oise R.P.V.O. a pour but l'amélioration du suivi de la femme enceinte et de son nouveau-né jusqu'à sa première année.

Il regroupe :

- l'ensemble des maternités (publiques ou privées) du Val d'Oise
- le Conseil général du Val d'Oise (P.M.I. notamment),
- des professionnels de santé libéraux (gynécologues, pédiatres, médecins généralistes, sages-femmes,...)
- des associations d'usagers
- des associations de santé publique

Tous sont signataires de la Convention constitutive ou de la Charte du réseau*.

- Ces professionnels participent à une meilleure continuité, coordination, proximité et qualité dans votre prise en charge, et ce quelque soit le problème médical intervenant pendant la grossesse. Dans ce cas, le R.P.V.O. participe à votre réorientation vers un établissement au niveau de soins adapté

Le Réseau Périnatal du Val d'Oise n'exerce pas directement d'activité de soins, il vient en appui des professionnels pour assurer une coordination dans votre prise en charge.

Prestations proposées par le R.P.V.O. :

Afin de favoriser l'amélioration de votre suivi de grossesse et celui de votre nouveau-né sur le territoire départemental, le Réseau Périnatal du Val d'Oise vous propose un certain nombre de prestations :

Plaquettes d'information :

- Pour faciliter vos démarches relatives à vos droits, des plaquettes sont à disposition chez les professionnels du réseau.

Élaboration de protocoles :

- Les professionnels du R.P.V.O. participent également à l'élaboration de protocoles communs pour l'amélioration de la qualité de la prise en charge (transferts entre maternités en cas d'urgence, dépistage et prise en charge du diabète gestationnel,...)

Formation des professionnels :

- Le R.P.V.O. organise des sessions de formation auprès des différents professionnels membres sur des thématiques de santé publique en lien avec la périnatalité.

Nutrition et grossesse :

- Des réunions d'information nutritionnelle gratuites sont animées par des diététiciennes tous les 1ers mardis de chaque mois dans les maternités du réseau (calendrier des dates et lieux sur le site rpvo.org).

Dépistage sensoriel du nouveau-né :

- Des dépistages sensoriels sont réalisés en maternité pour chaque nouveau-né. Ils permettent un dépistage précoce et le cas échéant une prise en charge immédiate et adaptée de votre enfant.

Allaitement maternel :

- Un Numéro vert d'écoute, de conseil et de soutien à l'allaitement. Des professionnels vous répondent tous les jours de 18h à 22h (appel gratuit depuis un poste fixe).



Dossier informatisé partagé :

Le R.P.V.O. développe un outil de gestion informatique pour le partage de certaines données relatives à la grossesse et à l'enfant (durant sa première année).

Dès votre premier examen dans le cadre de votre suivi de grossesse, le professionnel adhérent au Réseau vous informe de la création de ce dossier informatisé.

Objectif :

Coordonner et harmoniser le suivi de votre grossesse et de votre enfant (jusqu'à 1 an) entre les différents professionnels de santé intervenant dans votre prise en charge.

Sécurité et confidentialité :

L'accès au dossier informatisé est sécurisé.
Le R.P.V.O. garantit la confidentialité des informations recueillies.

Accès des professionnels à votre dossier :

Les professionnels de santé du réseau participant à votre prise en charge sont autorisés à accéder au contenu du dossier. Vous pouvez limiter l'accessibilité de ce dossier à certains professionnels intervenant dans votre prise en charge ou celui de votre enfant en communiquant ces noms à la coordination du R.P.V.O.



CONTACTS :

RÉSEAU PÉRINATAL DU VAL D'OISE

Siège social : Centre Hospitalier René Dubos
6 avenue de l'Île-de-France
BP 79
95303 CERGY-PONTOISE CEDEX

Tél : 01 30 75 47 29
06 22 59 24 02

Mail : contact@rpvo.org
annie.cessateur@gmail.com

* L'intégralité de la Convention constitutive et de la Charte du réseau sont à votre disposition en vous adressant auprès du secrétariat de la coordination du R.P.V.O.

Si vous ne vous y opposez pas, ce présent document témoigne de votre accord à la création de votre dossier informatisé par le Réseau Périnatal du Val d'Oise.

Toutefois **vous êtes totalement libre de refuser**, si tel est le cas, **merci de renvoyer le coupon ci-dessous** par courrier postal à la coordination du Réseau (coordonnées au dos) ou par mail (site rpvo.org rubrique « s'inscrire au R.P.V.O. »).

Loi informatique et libertés :

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (C.N.I.L.) a approuvé ce système qui préserve le secret médical et la confidentialité des données. Enfin, conformément à la loi du 4 mars 2002 relative aux droits des malades, vous avez accès aux informations contenues dans votre dossier médical en vous adressant directement à votre médecin traitant. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous avez un droit d'accès et de rectification de ces données vous concernant en vous adressant à la coordination administrative du R.P.V.O.

✂ -----

Je soussigné(e) _____
Reconnais avoir pris connaissance des informations relatives au Dossier Informatisé partagé du R.P.V.O. et refuse de créer mes dossiers obstétrical et pédiatrique informatisés.

Fait à _____ le ____/____/____

Signature

● **Évaluation du R.P.V.O. :**

Dans le cadre de notre démarche qualité, des questionnaires peuvent vous être remis. Vos remarques et avis nous permettront si nécessaire de faire évoluer le fonctionnement du Réseau.

CONTACTS :

RÉSEAU PÉRINATAL DU VAL D'OISE

Siège social : Centre Hospitalier René Dubos
6 avenue de l'Île - de - France
BP 79
95303 CERGY-PONTOISE CEDEX

Tél : 01 30 75 47 29
06 22 59 24 02
Mail : contact@rpvo.org
annie.cessateur@gmail.com

Plus d'informations sur
www.rpvo.org

**DOCUMENT D'INFORMATION DES
USAGERS DU R.P.V.O.**



**Ce document a pour but de vous informer
sur le Réseau Périnatal du Val d'Oise,
sur les prestations qui vous sont proposées
et sur vos droits en matière de respect
de la confidentialité des données médicales
vous concernant.**